



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/EM.10/1  
17 août 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT  
Commission des entreprises, de la facilitation du commerce  
et du développement  
Réunion d'experts sur la mise en valeur des ressources  
humaines et la formation en matière de services d'appui  
au commerce : les clefs d'une croissance offrant  
un potentiel particulier pour les PMA  
Genève, 2-4 octobre 2000  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

1. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Mise en valeur des ressources humaines et formation en matière de services d'appui au commerce : les clefs d'une croissance offrant un potentiel particulier pour les PMA
4. Adoption des conclusions ou recommandations de la Réunion.

mai 2000, de convoquer, du 2 au 4 octobre 2000, une "Réunion d'experts sur la mise en valeur des ressources humaines et la formation en matière de services d'appui au commerce : les clefs d'une croissance offrant un potentiel particulier pour les PMA".

Point 3 Mise en valeur des ressources humaines et formation en matière de services d'appui au commerce : les clefs d'une croissance offrant un potentiel particulier pour les PMA

a) *Mise en valeur des ressources humaines et croissance*

5. La mise en valeur des ressources humaines s'est développée de façon empirique et est considérée et interprétée de diverses façons. Un document de base (TD/B/COM.3/EM.10/2) a été distribué aux participants avant la Réunion. Certaines questions seront plus particulièrement évoquées au début de la Réunion, et les différentes définitions et interprétations seront précisées.

6. Le potentiel de la mise en valeur des ressources humaines en tant que moteur du commerce, et partant de la croissance économique, n'est pas apprécié à sa juste valeur, et les discussions sur ce point devraient permettre de faire le bilan des expériences positives enregistrées en matière de mise en valeur des ressources humaines dans le secteur du commerce, s'agissant en particulier des services d'appui au commerce.

b) *Assurer le succès de la mise en valeur des ressources humaines*

7. La mise en valeur des ressources humaines doit être pleinement intégrée à la vie économique locale; elle doit être adaptée aux conditions locales, qu'elle pourra viser à modifier tout en en subissant l'influence. Les discussions sur ce point devraient porter sur les mesures qui permettent à la mise en valeur des ressources humaines d'avoir des effets positifs, sur les obstacles qui peuvent exister au niveau local et sur les moyens de les surmonter.

c) *La mise en valeur des ressources humaines et les services d'appui au commerce*

8. L'évolution récente de l'économie internationale accroît l'importance des services d'appui au commerce. Il existe déjà dans certains sous-secteurs et dans certains pays une approche structurée de la mise en valeur des ressources humaines. Les discussions sur ce point devraient permettre de tirer des conclusions de l'expérience acquise en la matière.

d) *La formation au cœur du développement*

9. La formation est la clef de voûte d'une mise en valeur effective des ressources humaines. Les discussions devraient principalement porter sur les expériences positives en matière de formation, en particulier de mise en place d'institutions locales de formation à travers la coopération et l'échange d'expériences entre les pays, ainsi que sur les nouvelles technologies permettant de renforcer et d'élargir la formation. Une attention particulière devrait être accordée aux moyens d'élargir et d'intensifier la formation en faveur des PMA, éventuellement par la création de réseaux et l'utilisation de techniques d'enseignement à distance, ainsi qu'à la façon dont l'Organisation des Nations Unies pourrait soutenir les efforts déployés pour améliorer le commerce par la formation.

e) *La mise en valeur des ressources humaines et les PMA*

10. Les experts auront passé en revue les conditions nécessaires à une mise en valeur effective des ressources humaines et les moyens de faire de la formation un moteur du développement du commerce, en particulier pour les PMA. Ils devraient parvenir à des conclusions sur les orientations et les mesures que doivent prendre les pays pour favoriser la mise en valeur des ressources humaines, en particulier en partenariat avec le secteur public et le secteur privé, dans le cadre d'une coopération internationale et en collaboration avec l'ONU, en vue de l'adoption de mesures permettant de renforcer les programmes de formation en faveur des PMA.

Point 4 Adoption des recommandations ou conclusions de la Réunion

11. La Réunion devrait adopter des recommandations, qui seront évaluées par les membres avant d'être soumises à la Commission des entreprises, de la facilitation du janvier 2001. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.10/2 Mise en valeur des ressources humaines et formation en matière de services d'appui au commerce –Document de base

**Calendrier indicatif des séances****2 octobre 2000**

9 heures	Enregistrement
10 heures -13 heures	Élection du bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux Mise en valeur des ressources humaines et croissance
15 heures -18 heures	Assurer le succès de la mise en valeur des ressources humaines

**3 octobre 2000**

10 heures -13 heures	La mise en valeur des ressources humaines et les services d'appui au commerce
15 heures -18 heures	La formation au cœur du développement

**4 octobre 2000**

10 heures -13 heures	La mise en valeur des ressources humaines et les PMA
15 heures -18 heures	Adoption des recommandations ou conclusions de la Réunion

-----